

BRAINE-L'ALLEUD

Le dépistage permet de réduire les risques

À l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, le Chirec rappelle l'importance du dépistage, en particulier dans cette période compliquée.

Le 4 février a été consacré Journée mondiale contre le cancer et à cette occasion, le Chirec Cancer Institute (CIC) tire la sonnette d'alarme. Chaque mois en Belgique, on détecte en moyenne 6 000 nouveaux cas de cancer mais durant le premier confinement, selon les chiffres du Registre du cancer, ce nombre a diminué de moitié. Cette diminution est sans doute liée à l'arrêt d'une partie des



Le Chirec a créé en mars dernier, sur son site de Braine-l'Alleud, une « clinique de prévention et de dépistage des cancers ».

activités médicales non urgentes ainsi que des programmes de dépistage, mais plus que certainement aussi à la peur des patients de se rendre à l'hôpital.

Un certain « rattrapage » a eu lieu durant l'été mais au mois de septembre, les

spécialistes estimaient qu'il pourrait encore y avoir environ 5 000 cas de cancer attendus mais non encore diagnostiqués.

« Il ne faut pas que la population néglige un problème de santé à cause du coronavirus, martèlent les responsables. Les rendez-vous es-

sentiels ont en effet été trop mis de côté, par peur d'être contaminé ou de déranger les hôpitaux dans cette période difficile. Un cancer peut se développer en sourdine, sans qu'il n'y ait nécessairement des symptômes. D'où l'importance du dépistage. »

Pour cela, d'abord en avril 2018 sur son site de Delta puis en mars dernier à l'hôpital de Braine-l'Alleud, une « clinique de prévention et de dépistage des cancers » a été créée.

Si tous les types de cancers ne peuvent pas être actuellement évités, la prévention permet de réduire les risques de 30 à 40 %. Le dépistage sert à détecter la maladie à un stade précoce, souvent même avant l'apparition de symptômes. Les traitements sont alors plus efficaces, et les chances de guérison plus importantes.

Le Chirec rappelle que ses consultations de prévention et de dépistage sont accessibles à tous. Si certains patients arrivent sur les conseils d'un médecin traitant, il est aussi possible de prendre rendez-vous de manière spontanée.

« Une première consultation permet d'établir un profil de risque personnalisé sur base d'un questionnaire médical préalablement rempli, d'une anamnèse et d'un examen clinique, précise le Chirec. En fonction des facteurs de risque du patient, une série d'examens et de consultations spécialisées sont recommandés et organisés au mieux, selon ses disponibilités. Après la réalisation de ceux-ci, les résultats ainsi que les recommandations de suivi sont remis au patient en consultation et, avec son accord, transmis à son médecin traitant. » ■

